Zeitschrift: Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art

Herausgeber: Visarte Schweiz

Band: - (1944)

Heft: 9

Artikel: Extrait du 30e Rapport de gestion : de la Caisse de secours pour

artistes suisses, pour l'exercice de 1943

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-626827

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



Luigi Taddei,

Autoritratto

Extrait du 30° Rapport de gestion de la Caisse de secours pour artistes suisses, pour l'exercice de 1943

Par la nature de sa profession libérale, le peintre ou le sculpteur, l'artiste en général, ne bénéficie pas de la protection d'un entrepreneur ou d'un patron soucieux du bien-être de son personnel. Il est non seulement travailleur intellectuel, mais aussi entrepreneur. Ce n'est souvent qu'après des années d'efforts que le travail du jeune artiste commence à donner des fruits qui lui permettent de mener une existence plus aisée. En outre, nombre d'artistes plus âgés, quoique possédant un talent longuement éprouvé, se voient tomber dans le besoin. C'est dans le but d'assister les artistes nécessiteux ou ceux que leur mort laisse dans la gêne que notre caisse de secours a été fondée il y a 30 ans, sur l'initiative et sous le patronat de la Société suisse des beaux-arts et de la Société des peintres, sculpteurs et architects suisses. Les deux sociétés fondatrices et la Collection publique de Bâle sont aujourd'hui les membres de notre caisse. Depuis sa fondation, la caisse a versé à des artistes suisses de mérite, ou aux leurs, des secours et des indemnités de maladie pour une somme de fr. 408 279.70.

Si l'on récapitule les fonds que la caisse de secours a reçus pendant les 30 années de son existence, on obtient le tableau suivant:

- a) cotisations des membres et autres . . . Fr. 57595.—
- b) commissions sur ventes ou commandes et droits de reproduction
- c) dons, legs d'artistes ou d'amis des beaux-arts 299 244.26

223 830.65

fr. 580 669.91

Cette courte énumération fait ressortir le rôle capital que jouent les dons et les legs dont dépend pour une grande part le succès de notre œuvre. Puisse la générosité en faveur des artistes rester vivante!

Les comptes pour l'exercice de 1943 contiennent une recette extraordinaire qui avait déjà été mentionnée dans le rapport de gestion de 1942. Nous voulons parler de la somme de francs 76 995.35, représentant la moitié du produit net de l'exposition artistique du Don national suisse 1941/1942. Nous avons le plaisir de pouvoir annoncer, d'ores et déjà, que nous avons reçu, en juin 1944, un autre versement de fr. 3212.50 résultant du second décompte de la liquidation de l'exposition artistique organisée par le Don national suisse. Nous profitons de l'occasion pour adresser nos remerciements chaleureux à Monsieur le Colonel Feldmann, chef des œuvres sociales de notre armée, et à tous ceux qui ont apporté leur aide, tout particulièrement aux artistes généreux qui ont fait don de travaux. Au nom de tous ceux que nous avons le privilège de pouvoir secourir, nous exprimons notre gratitude pour l'activité bienfaisante exercée en faveur des artistes que la gêne ou la maladie ont poussés dans le dénuement. La recette extraordinaire qui nous est parvenue du Don national nous a engagés à placer fr. 80 000.— dans un fonds d'assurance en cas de maladie qui servira à garantir dans la mesure du possible le paiement des indemnités de maladie.

En plus de la remise des taxes sur les commandes et les achats, nous sommes redevables au Département fédéral de l'intérieur d'une contribution unique de fr. 2000.—. Un échange de vue entre notre caisse et la Commission fédérale des beaux-arts a eu pour but de fixer le cadre d'une collaboration profitable.

Explications sur le compte annuel et le bilan.

Au cours du 30e exercice, notre caisse de secours a versé, dans 70 cas (1942: 73 cas), la somme de fr. 25 532.— (1942: fr. 23 336.—) à des artistes, dont

fr. 18140.— (1942: fr. 18964.—) à titre de secours et fr. 7392.— (1942: fr. 7372.—) à titre d'indemnités de maladie

Le total de fr. 25 532.— vient en 3e rang d'importance des prestations an-

nuelles versées au cours de tous les exercices. Les secours ont été accordés dans 45 cas (1942: 49 cas) à des artistes domiciliés dans dix cantons: Bâle, Berne, Fribourg, Genève, Lucerne, Neuchâtel, Schwyz, Tessin, Vaud et Zurich.

Les indemnités de maladie se répartissent entre 25 cas (1942: 24 cas) dans les sept cantons suivants: Bâle, Berne, Genève, Grisons, Neuchâtel, Tessin et Zurich.

Les commissions de ventes et les remises réglementaires des artistes et des société artistiques se montent, y compris les droits de reproduction, à fr. 14798.80 (1942: fr. 15664.58).

Il est digne d'éloge que, d'une part, des artistes nous ont versé des commissions sur des commandes pour lesquelles, selon les statuts, ils n'étaient tenus à aucun versement et que, d'autre part, des prestations de la caisse nous ont été restituées par des bénéficiaires dont la situation matérielle s'était améliorée.

Les comptes bouclent par un excédent des recettes de francs 8219.20 (1942: fr. 8286.87).

La fortune de la caisse s'élève à fr. 397 968.24 (1942: francs 311 619.29). Elle se compose essentiellement de titres cotés; le montant nominal des titres est de fr. 416 500.-... Leur valeur au cours de bourse à fin 1943 atteint fr. 418 675.25; elle est donc de fr. 42 015.75 plus élevée que la valeur de fr. 376 659.50 inscrite

Le revenu des capitaux se monte à fr. 12 227.08 (1942: francs

Au début de 1943, nous détenions encore un solde de fr. 390.de la somme que la Société des peintres, sculpteurs et architectes Suisses avait mise à notre disposition en 1940, vu les temps difficiles, pour secourir ceux de ses membres tombés dans le besoin. Au cours de l'exercice, ce solde a été entièrement utilisé à des versements de secours, dans deux cas.

A la charge de la subvention unique de la Fondation Ulrico Hoepli dont le solde de 6 880.avait été reporté à fin 1942, nous avons accordé des secours dans 11 cas pour le montant de . . . fr. 3 340.— 3 540.— Le solde de , .

est reporté à compte nouveau.		
La caisse de secours a reçu les dons suivants:		
Maison Scholl S. A., Zurich	fr.	150.—
Divers dons privés à la mémoire de feu O.		100.
Schilt, Zurich	fr.	270.—
Schilt, Zurich	fr.	100.—
Eugen Zeller, Feldmeilen	fr.	55
Eugen Zeller, Feldmeilen	fr.	300.—
Communauté de bienfaisance	fr.	467.—
Moitié du produit net de l'exposition		
artistique du Don national suisse 1941/1942 .	fr.	76 995.35
Dr. E. Amberg, professeur, Zurich	fr.	50.—
Anonyme ,	fr.	25.—
E. BB. , , . , ,	fr.	2,20
W. Röthlisberger, Thielle	fr.	1 500.—
E. Kadler, Glaris	fr.	50.—
Walter Bruderer, Bühler	fr.	10.—
H. Gæssler & Cie., S. A., Zurich	fr.	20.—
Crédit Suisse, Zurich	fr.	500
S. P. S. A. S. section de Bâle, en mémoire		
de feu W. Röthlisberger, Thielle	fr.	20.—
S. A. pour la construction de logements		
pour ouvriers, Zurich	fr.	200.—
Anonyme,,	fr.	20
Hermann Haller, Zurich	fr.	40.—
Un ami des beaux-arts en mémoire		
de Hans Sturzenegger	fr.	1 000.—
S. A. pour l'Industrie de l'Aluminium, Lausanne	fr.	100.—
Société suisse de Réassurances, Zurich	fr.	500.—
	fr.	82 374.55
En résumé:		-
de l'exposition artistique du Don national		
suisse $1941/42$		76 995.35
de divers donateurs	fr.	5 379.20
		02.274.55
	ir.	82 374.55
1049	-	2 040 75
1942:	ir.	2849.75

Nous remercions chaleureusement les généreux donateurs et leur donnons l'assurance que nous administrons les dons avec soin et que nous les utilisons uniquement pour secourir des artistes tombé dans le besoin.

Les frais d'administration, c'est-à-dire les frais d'impression du rapport de gestion, les frais de port, etc. se montent à fr. 1279.23 (1942: fr. 1035.18); ils équivalent en chiffre rond à $0.3\,^{0}/_{0}$ de la somme du bilan.

Considérant le but poursuivi par notre caisse, les deux banques auprès desquelles sont déposé une partie de nos fonds liquides et nos titres ont généreusement renoncé à prélever un droit de garde. Nous les remercions ici pour leur appui.

Notre caisse accepte avec reconnaissance les dons les plus petits et veille à les utiliser le mieux possible. Nous voudrions la recommander encore à la bienveillance et à la générosité de ses membres et de tous les amis des beaux-arts.

Liste des membres du comité.

M. le Dr. H. Koenig. président, Alpenquai 40, Zurich M. W. Fries, vice-président, Klosbachstrasse 150, Zurich

M. G. E. Schwarz, trésorier, Alpenquai 40, Zurich

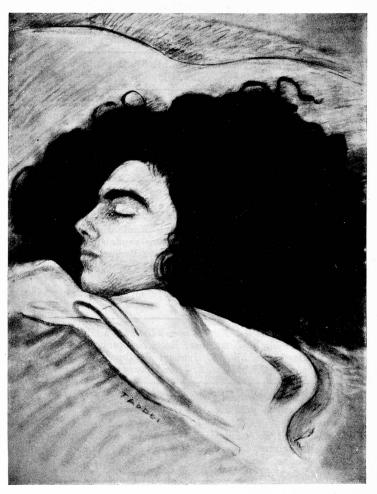
M. E. Lüthy, secrétaire, Splügenstrasse 9, Zurich

M. A. Blailé, assesseur, Collégiale 10, Neuchâtel

Les versements à la Caisse de secours pour artistes suisses, Zurich, Alpenquai 40, doivent être faits au compte de chèques postaux Zurich VIII 4597.

Je vois très bien que le talent n'a de valeur que parce que le monde est enfantin. Si le public avait la tête assez forte, il se contenterait de la vérité. Ce qu'il aime, ce sont presque toujours des imperfections.

(Ernest Renan, Souvenir d'enfance et de jeunesse.)



Luigi Taddei,

Dormiente

In der Dezember-Nummer werden voraussichtlich Einzelheiten und Erläuterungen, unsere Krankenkasse betreffend, erscheinen.

Concernant notre caisse de maladie, des détails et des précisions seront probablement donnés dans le numéro de décembre.

Nell'edizione di dicembre del nostro giornale saranno probabilmente pubblicati dettagli e spiegazioni, riguardanti la nostra cassa ammalati.



F. Deringer, Uetikon